

Lannion

informations

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LANNION

DECEMBRE 1979

N° 7

*La rentrée
dans les écoles publiques*



LANNION

Route de plouaret
Tél. 37.08.29

LE SPECIALISTE
DU BATIMENT

A VOTRE SERVICE

exposition
carrelages - cheminées - sanitaires

LANNION
MORLAIX

BREST

COGEMAC

QUIMPER

ROSTRENEN

une entreprise
régionale

Menuiseries industrielles
Peintures de ravalement
Produits béton
Dalles de jardin
Cheminées granit
Ardoises de couverture
Outillage divers
Ciments «Lafarge»
Plâtres «Lamarque»
Plancher précontraint
Portes d'entrée
Portes de garage
Escaliers «Escamotable»
Blocs-portes
Huisseries
Fers à béton

Fosses septiques
Moquettes
Bétonnières
Monte-matériaux
Echelles
Laine de verre
Polystyrène
Fibro-ciment
Tuyaux plastique
Panneaux
Plafonds
Revêtements divers

LANNION INFORMATIONS N°7

TELEPHONE

Mairie	37.43.68
Gendarmerie	le 17 ou le 37.43.68
Pompiers	18
Clinique Sainte-Thérèse rue de Kérampont	37.04.19
Centre hospitalier	37.06.03
Commissariat police	37.40.45
S.N.C.F. voyageurs	37.03.01
S.N.C.F. gare	37.04.59
E.D.F.-G.D.F. dépannage	37.93.45

PERMANENCES DE LA MUNICIPALITE

MARDI :	16 h 30 à 17 h 30 — M. TAZE
MERCREDI :	9 h 00 à 10 h 00 — M. GAUTIER
JEUDI :	17 h 30 à 19 h 00 — M. GOURIOU
VENDREDI :	11 h 00 à 12 h 00 — M. POLICE 17 h 00 à 18 h 00 — M. GUEGUEN

Edité par la municipalité.
Distribué gratuitement à la population.
Imprimé par l'imprim-Lannion.

SOMMAIRE

4 ● Editorial par Pierre Jagoret



5 ● La rentrée dans les écoles publiques

9 ● Mémento sportif 1979

13 ● L'A.C.E.V.

15 ● Lannion ville propre, en dessins

16 ● Décisions municipales

16 ● Travaux du second semestre

19 ● Permanences au centre socio-culturel

21 ● Le compte administratif 1978

23 ● L'office municipal des personnes âgées



Lorsque ce bulletin paraîtra, le conseil municipal aura sans doute pris position sur les orientations de la politique sociale de notre ville.

Le réexamen de cette politique aura suscité des débats parfois passionnés et pas toujours objectifs.

Des malentendus liés à une information insuffisante ou partielle ont inutilement créé des inquiétudes. Il nous faudra en tenir compte pour l'avenir et nous efforcer d'être mieux compris et donc mieux soutenus car ce qui anime les élus de notre ville est d'œuvrer pour que règne plus de justice.

De quoi s'agit-il ?

La politique du conseil municipal a tenté depuis des années de rendre moins difficiles les conditions d'existence des Lannionnais du 3^e âge. Pour cela une aide financière importante était apportée à des institutions telles que les foyers-logements.

La même orientation s'appliquait entre autre aux cantines scolaires dont les tarifs sont loin de couvrir les dépenses.

Cette politique générale, il n'est pas question de la remettre en cause car l'effort de solidarité est un devoir pour tous ceux qui peuvent le supporter.

Ce que nous voulons, ce qu'exprimeront sans doute les nouvelles orientations c'est d'exercer cet effort en direction des personnes qui en ont le plus besoin au lieu de simplement subventionner des institutions ou des investissements.

Cette action plus diversifiée implique des réorganisations dans le cas du foyer-logement et des tarifs différenciés dans le cas des cantines.

Il nous faut affiner les modalités de notre action.

Il ne s'agit pas comme certains ont pu le penser ou le dire d'un recul par rapport aux efforts passés, il s'agit tout simplement de rendre cet effort plus efficace en faisant bénéficier avant tout ceux de nos concitoyens qui en ont le plus besoin, qu'il s'agisse de ceux qui veulent vivre dans notre bonne ville une vieillesse paisible, qu'il s'agisse de familles devant faire face aux coûts sans cesse croissants de l'éducation et de l'entretien de leurs enfants.

Telles sont les orientations que je proposerai au conseil municipal d'approuver.

Je suis persuadé qu'elles seront comprises des Lannionnais qui ramèneront à leurs justes proportions - c'est-à-dire très faibles - certaines polémiques non désintéressées et qui ont tendu à masquer la réalité. A ce propos, d'ailleurs, je crois que la meilleure réponse c'est encore le succès remporté dès son ouverture par le nouveau foyer-logement de Ker-Uhel qui fonctionne selon les modalités que nous proposons de généraliser et que les résidents de Ker-Uhel ne semblent pas considérer comme des atteintes inacceptables à leur liberté et à leur dignité.

Pierre JAGORET
Député-Maire de Lannion

LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Propos de rentrée

● A lire et à entendre les déclarations de M. Beullac, ministre de l'Éducation, la rentrée 79 a été une rentrée sans histoire et tout à fait satisfaisante.

● A lire la presse, les déclarations des syndicats d'enseignants, de la fédération Corne, cela fut plus que les bavures habituelles : le gouvernement poursuit son agression contre l'école, sa politique d'austérité et de redéploiement en supprimant des postes, en surchargeant des classes, en laissant sur le carreau des milliers de maîtres auxiliaires.

● Il était pourtant aisé de profiter de la baisse de la population scolaire pour améliorer la qualité de l'école, en instaurant partout, de la maternelle à la terminale, les classes de moins de 25 élèves ; en instaurant les dédoublements dans les disciplines scientifiques et manuelles, en mettant en place les classes de rattrapage. Mais sa volonté est autre : celle de faire de l'école un instrument docile au service du grand capital.

● Peut-il en être autrement ? Non et il serait vain de le croire ou de le laisser croire. Seules la parole et l'action peuvent obliger le pouvoir à s'éloigner, à ne pas aller trop loin dans la dégradation du service capital, qu'est l'éducation.

M. GUEGUEN

EFFECTIFS SCOLAIRES

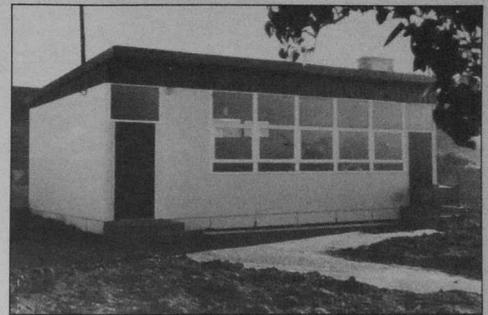
Année 79 - 80

Ecoles publiques primaires et maternelles

	Maternelles	Primaires	TOTAL
Ar Santé	120	100	220
Buhuelen	31	38	69
Cross Hent	67	120	187
Kerlarden	94	136	230
Loguivy	20	19	39
J. Morand		265	265
Pen an Ru	114	189	303
Le Rusquet	70	74	144
Saint-Roch	109	176	285
Jean Savidan	112		112
Servel	78	106	184
Woas-Wen	114	204	318
TOTAL	929	1.427	2.356

Ecoles publiques secondaires

C.E.S. - Charles Le Goffic	1.214	1.292
SES	78	
Lycée - Félix Lee Dantec	1.089	1.430
LEP	341	



Nouvelle classe maternelle de Servel.

Qu'en est-il à Lannion ?

● Au lycée : Nous laisserons la parole aux syndicats d'enseignants.

● Au collège Charles Le Goffic : L'administration académique :

- Refuse toujours la création d'un deuxième C.E.S.

- N'envisage plus la construction de la S.E.S. près du C.E.S. existant ;

- Envisage par contre une restructuration de l'actuel C.E.S. par la démolition des cloisons et la transformation de deux classes en trois ;

- Demande à la ville d'acquiescer un terrain pour la bagatelle de cinquante millions de francs, et ce, pour y installer un atelier complémentaire de 400 m² !!!

- Est-ce traiter sérieusement des problèmes qui engagent l'avenir de nos enfants ? La question est posée.

● En primaire et en maternelle :

- Suppression d'un poste à Joseph Morand ;

- Création de deux nouvelles classes au Cross Hent et à Ar Santé ;

- Grâce à notre action : maintien de l'équilibre entre les deux maternelles Jean Savidan et Ar Santé par la mise en place d'un périmètre scolaire souple, en évitant ainsi une suppression de poste et en offrant de ce fait de meilleures conditions de travail aux élèves et aux maîtres.

● Les travaux dans les écoles :

- Les prévisions du budget 79 ont été réalisées pour la plupart grâce à la diligence des services techniques. En voici les principales :

- Troisième classe maternelle à Servel ;

- Aire de jeux à Buhuelen ;

- Cour et abri à Saint-Roch ;

- Clôture arrière à Kerlarden, etc.

La classe neuve de Loguivy dont la mise en place a été retardée en raison de la demande de permis de construire sera en service dès janvier 1980.

● Les points noirs soulignés par les conseils de parents :

- Ecole de Servel ; programmation espérée en 1980 ;

- Restaurant et salle polyvalente à Pen an Ru ;

- Prieau et restaurant à Ar Santé ;

- Escaliers de secours à Joseph Morand.

Ces points noirs seront évoqués lors de la prochaine commission d'enseignement - commission qui comporte outre les conseillers municipaux, des inspecteurs maternel et primaire, des représentants des parents et des maîtres.

Le comité de parents de Servel

Monsieur le Maire,

Le comité de parents de l'école maternelle de Servel ainsi que les enseignants tiennent à remercier la municipalité et tous les services qui ont contribué à l'installation de la nouvelle classe.

L'absence de ce bâtiment à la rentrée nous avait quelque peu inquiété, mais depuis nous avons apprécié la diligence et le soin apportés à l'exécution des travaux.

Nous nous permettons cependant de nouvelles requêtes.

Nous ne souhaitons pas voir la cour de cette 3^e classe goudronnée, mais 2 ou 3 arbres le long du talus seraient les bienvenus. Nous avons également l'accord verbal du propriétaire du champ jouxtant l'actuelle cour pour planter quelques arbres sur son talus (châtaigniers et platanes, par exemple).

Un abri, si possible fermé à clé, pour y ranger les jouets de cour, nous serait bien utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le comité de parents
M. BRIANT
Servel, le 5 octobre 1979

Pour une rentrée réussie, c'était réussi !

Paris le 26 juillet 1979, et avec quelle discrétion, un décret du ministre de l'Éducation nationale portait les limites des effectifs en classe de terminale à 40 élèves, le maximum de 35 élèves jusqu'alors en usage.

Et c'est ainsi qu'à la rentrée, le Lycée Félix Le Dantec voyait les effectifs de nombreuses sections grimper allègrement jusqu'aux limites du tolérable.

Qui pourrait admettre :

- 40 élèves en seconde (normes mises en vigueur par la « grille Guichard ») ;

- et 40 élèves en terminale ? (Déposition toute récente passée discrètement en juillet).

LA RENTRÉE / suite

... et des classes de 36 élèves dans les salles de dessin industriel prévues pour 25 ?
... et à l'atelier, des groupes de 19 élèves pour 11 machines ?

Voilà pourquoi les professeurs, unanimes, ont fait grève dès la rentrée.

Toutes les démarches entreprises auprès des autorités hiérarchiques (inspecteur d'Académie le 14 septembre, secrétaire général du rectorat - faute de mieux - le 18 septembre) ont été soldées par des fins de non recevoir - pas de moyens nouveaux, arrangez-vous avec des heures supplémentaires... »

Des heures supplémentaires à distribuer entre collègues qui se voient contraints de les accepter car elles sont - pour la plupart - imposées « pour la bonne marche du service » alors qu'à la rentrée, 2 des 10 maîtres auxiliaires employés (au dernier, au lycée n'étaient réembauchés, ni ici, ni ailleurs.

Quel avenir pour ces auxiliaires mis sur la touche ? Quelques suppléances intermittentes peut-être, plus sûrement inscription à l'A.N.P.E.

Nous avons des élèves (en quantité), des locaux (pas toujours étanches mais c'est une autre histoire), des enseignants potentiels au chômage... alors ???

Le rectorat s'est laissé arracher 1/2 poste de surveillance (20 septembre) et 1/2 poste d'enseignement (27 septembre) - un ça à grignoter. Sans nullement mettre en avant leurs revendications catégorielles, les enseignants du Lycée Le Dantec songent d'abord aux élèves. Ils considèrent les aménagements actuels comme des palliatifs, ils mettront tout en œuvre pour qu'une telle situation ne se renouvelle pas à la rentrée prochaine.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la défense de l'école laïque, un service public à l'usage de tous.

Pouvons-nous désormais croire les propos rassurants et bonasses du ministre de l'Éducation nationale ?

Communiqué par les enseignants du S.N.E.S. et du S.G.E.N. du lycée de Lannion

LA RENTRÉE EN TABLEAUX

LA RENTRÉE : une surcharge évidente

Seconde C	33 élèves en +	1 classe en -	3 classes - 39 ou 40 élèves par classe
Seconde T	136 élèves	Maximum habituel dans la section = 30 élèves	4 classes - 34 élèves par classe
Terminales C et D	26 élèves en +	1 classe en -	3 classes - 36 élèves en Term. D (2 classes)
Terminales B	70 élèves		1 Term. B de 37 1 Term. B de 33

LA RENTRÉE : postes supprimés

Au total 127 élèves en plus	1 poste 1/2 de surveillance en moins 1 poste d'agent en moins 1 poste d'enseignement = dessin industriel en moins 1 poste d'enseignement = physique en moins
-----------------------------	---

LES AMÉNAGEMENTS : replâtrage

Caractéristiques (1) Manipulations d'effectifs qui « libèrent » des heures d'enseignement utilisées dans une autre classe

Caractéristiques (2) Heures supplémentaires imposées

LES AMÉNAGEMENTS : dans les classes

Seconde C	1 classe de 23 élèves 1 classe de 28 élèves (latinités) 2 classes de 34 élèves	Non déduite en T.P. de physique = 2 heures « libérées » (1) Effectif lourd
Seconde T	3 classes de 33 élèves = 3 groupes de 11 à l'atelier 1 classe de 37 élèves → 4 groupes à l'atelier 2 groupes en des. ind.	11 machines à l'atelier = la panne n'existe pas ! Heures sup. à l'atelier Heures sup. en dessin industriel
Seconde AB	1 classe de 24 élèves 3 classes ← 31 élèves 32 élèves 33 élèves	Non déduite en T.P. de physique = 2 h « libérées » (1)
1 ^{ère} F3	1 classe de 34 élèves 1 groupe supplémentaire créé en « mesures physiques »	Effectifs lourds dans la plupart des matières
Terminales D et B	Effectifs à 35 ou 36 élèves par classe	Effectifs lourds

LE MINIMUM INDISPENSABLE

Seconde C	4 classes =	Entre elles effectifs identiques	
Seconde T	5 classes =	Entre elles effectifs identiques	1 de +
Seconde AB	4 classes =	Entre elles effectifs identiques	
Terminales D	3 classes =	Entre elles effectifs identiques	1 de +
Terminales B	3 classes =	Entre elles effectifs identiques	

POSTES NÉCESSAIRES

Français	+ 1/2 poste
Anglais	+ 1/2 poste
Philosophie	+ 1/2 poste
Histoire-géographie	+ 1/2 poste
Dessin industriel	+ 1/2 poste
Espagnol	+ 3 heures

Deux succès pour la municipalité

1. Le collège Charles Le Goffic est un collège nationalisé et de ce fait la commune doit participer à son fonctionnement, selon un pourcentage fixe à y a 12 ans à 40 %.

Notre action a permis de ramener ce pourcentage au niveau de la moyenne nationale soit 36 %.

2. Le sport fait partie des programmes scolaires et doit donc être totalement à la charge de l'État, ce que celui-ci ne fait pas.

Les municipalités mettent à la disposition des lycées et collèges bon nombre de leurs installations sportives à Lannion par exemple : la piscine, les salles Jean Savidan et de l'I.U.T. Les terrains du Park Nevez, du Croas Hart.

Le fonctionnement de ces installations coûte cher à la collectivité. Nous avons obtenu cette année que ces deux établissements obtiennent de Jeunesse et Sports une participation de 3.000 F chacun pour l'utilisation de ces installations ; c'est peu en comparaison des coûts réels (100.000 F pour l'utilisation de la piscine par le collège et le lycée).

A la population, aux enseignants de nous aider pour obtenir davantage.



Professeurs et élèves en grève au lycée.

Les tarifs dans les restaurants scolaires

Les familles bénéficiaires de services, contribuent proportionnellement à leurs ressources au fonctionnement de ces services.

Le prix de revient par repas pour le premier semestre 1979 s'établit approximativement à 15 F (denrées alimentaires, surveillance, frais de personnel, prestations diverses, amortissements).

Le prix des repas payé par les familles est en 1979 : 5 F en maternelle et 5,50 F en primaire, d'où un déficit évident comblé par une subvention d'équilibre votée chaque année par le conseil municipal.

Le but de notre action n'est pas de rendre un service public bénéficiaire ou même équilibré. Le principe qui doit inspirer la politique de la municipalité de Lannion est le suivant : prévoir des tarifs divers en vue d'aider les familles défavorisées, les familles en difficulté, en demandant aux autres une redevance plus proportionnelle à leurs ressources, étant bien entendu que les tarifs les plus élevés resteront bien inférieurs aux prix de revient.

Est-il normal que l'ensemble des contribuables lannionnais, y compris les familles dont les revenus sont les plus modestes, subventionnent par l'impôt local, une partie du prix des repas pour des familles disposant de revenus importants ?

L'instauration des tarifs dégressifs permet d'aider davantage les familles qui en ont le plus besoin.

Reste le problème du tarif consenti aux familles habitant les communes périphériques et dont les enfants fréquentent les écoles de Lannion, bénéficiant ainsi de prestations de services subventionnées par les contribuables lannionnais. Les maires des communes ayant répondu à l'invitation de la municipalité de Lannion à une table ronde au sujet de ce problème ont fait clairement connaître leur position. Elle est pratiquement unanime.

Tous souhaitent que les enfants de leur commune fréquentent l'école et le restaurant

d'enfants de leur propre commune. Le conseil municipal de Lannion tranchera vendredi prochain la question. Soit mêmes tarifs pour les enfants des communes périphériques et ceux de Lannion, soit le tarif plus élevé comme cela se pratique d'ores et déjà dans nombre de villes.

Beaucoup d'arguments vont dans ce sens, charges supplémentaires imposées aux contribuables lannionnais, difficultés de certaines petites communes (Caouérec, Tonquédec) à maintenir ouvertes certaines classes en raison d'effectifs modestes. En revanche, certaines écoles de Lannion (Le Rusquet, Pen an Ru, Morand) pourraient être aussi confrontées à une diminution d'effectifs, en raison du nombre d'enfants venant des communes périphériques.

En tout état de cause, la caisse des écoles, en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves élus aux conseils d'écoles, travaille à mettre sur pied les nouvelles tarifications dans le sens d'une plus grande justice, tenant compte de tous les facteurs qui pourront intervenir dans le calcul des tranches de tarifs, enfants handicapés, parents élevant seuls des enfants, ménages dont les deux conjoints travaillent. Le personnel municipal a d'ores et déjà, par le dépouillement des documents parvenus en mairie, réalisé une première approche du problème, et c'est pourquoi nous demandons aux parents de faire parvenir sous pli fermé, soit directement à la mairie, soit à l'école, les documents déjà demandés lors de l'inscription.

Nous tiendrons bien évidemment informés les familles de notre démarche. C'est avec leurs représentants que nous entendons parvenir à l'instauration du système le plus équitable possible, fidèles au programme municipal défini par la liste d'Union de la Gauche.

Alain GOURIOU,
Adjoint au maire de Lannion,
Président de la caisse des écoles



DU MOBILIER
BOIS
DIRECTION
AU MOBILIER
METALLIQUE
FONCTIONNEL

JAPY

MACHINES A ECRIRE PORTABLES ET BUREAU
MACHINES A ECRIRE A SPHERE
MACHINE A CALCULER
IMPRIMANTES ET VOYANTES
PHOTOCOPIEURS
CAISSES ENREGISTREUSES



Pour tous vos problèmes :

ARMOIRES
SIEGES
MEUBLES A PLANS
RAYONNAGES
VESTIAIRES

ATAL

2 marques ATAL - JAPY
1 service technique à votre disposition
3 raisons pour nous faire confiance

Ets R. BOTREL
21, rue des Chapeliers - Lannion - Tél. 37.00.44

SPORT

POLITIQUE SPORTIVE

par M. GUEGUEN

Il en est du sport comme du reste : l'Etat se décharge de ses prérogatives et laisse aux municipalités le soin d'équiper et de faire fonctionner.

Monsieur le préfet peut écrire dans la presse (Ouest-France d'octobre 79) que les crédits Jeunesse et Sports étaient en augmentation sensible en 1979, personne ne le croira, et nous encore moins, quand on sait que nous avons obtenu cette année, en tout et pour tout 25.000 F de subvention pour les plateaux sportifs de Buhulien et de Pen ar Ru, quand on sait que la participation au traitement d'un maître-nageur a été ramenée de 50 % à 37,5 %, — quand on sait que la ville obtient une participation de 3.000 F de chacun des établissements du 2^e degré, C.E.S. et lycée, pour utilisation d'installations sportives municipales mais que ces 3.000 F sont pris sur les crédits ordinaires des établissements et diminuent de ce fait les crédits à la disposition des professeurs d'éducation physique. Voilà notre grande politique sportive nationale. Voilà comment on aide à la formation des futurs « gugguses » comme a dit Soisson en parlant des sportifs de haut niveau, quand on sait enfin que le budget Jeunesse et Sports représente 0,63 % de celui de l'Etat et qu'il diminuera de 10,5 % par rapport à l'an passé.

Nos réalisations 79 :

Plateaux sportifs de Buhulien ;
Aménagement d'un terrain pour les archers du Régior, club méritant entre autre, parce qu'il ouvre aux handicapés.



Plateau sportif à Buhulien.

Deux clubs à citer en exemple où le bénévolat a encore valeur d'exemple.

— L'U.S.L. qui aménage seul un local de réunion au Forléc'h, matériaux fournis par la ville ;
— L'A.S. Serveltes qui procède à l'aménagement de son terrain : pelouse, buvette, éclairage. Buvette et éclairage à ses frais en conformité avec les accords passés entre le club et la municipalité.

Un succès grandissant à mettre au compte de la municipalité :

— L'école de natation, qui accueillait deux fois par semaine 60 enfants initiation et perfectionnement, est ouverte maintenant trois fois par semaine : le mardi de 17 à 18 heures, le mercredi de 13 à 14 heures, le jeudi de 17 à 18 heures et accueille 90 enfants qui peuvent ainsi apprendre à nager ou parfaire l'initiation commencée à l'école.

MEMENTO 79

Ce memento du sport lannionnais vous est proposé par l'Office Municipal des Sports. Si vous désirez des informations complémentaires concernant une activité particulière ou si vous souhaitez voir maître une nouvelle activité, adressez-vous à :
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
Rue de la Barbassance - LANNION
Tél. 37.00.46

Discipline	Clubs	Président et Responsables	N° de Tél.	Catégories	Jours et heures d'entraînement	Lieu	Conditions
ATHLETISME	A.S.P.T.T.	M. TASSEL	38.53.05	Jeunes Adultes cross Jeunes cross	Mercredi, 14 h à 17 h Vendredi, 18 h à 20 h Dimanche, 10 h à 12 h	Stade A.S.P.T.T. Stade A.S.P.T.T. Quai de la Corderie Park-Nevez	Jeunes : 40 F Adultes : 50 F
	Aéro-Club	M. STEPHAN	38.47.48 38.26.84	Toutes catégories à partir de 16 ans	Tous les jours sur rendez-vous	Aérodrome Servel	Adultes : 200 F/an Jeunes inf. à 21 ans : 170 F/an
AEROMODELISME	Aéro-Club	M. PAYS M. THOMAZIC	28.21.91 38.38.23	Adultes, juniors, cadets	Voir responsables	Aérodrome Servel	Cadets : 50 F/an Juniors : 90 F/an Adultes : 130 F/an
	A.S.P.T.T.	M. FICHAUT	38.30.02	Poussins, poussines Benjamines	Mercredi, 13 h 30 à 15 h Mercredi, 15 h à 16 h 30	Salle A.S.P.T.T. Salle A.S.P.T.T.	Jeunes : 40 F Juniors : 50 F
BASKET-BALL	M. DELJAF	38.30.30	Poussins, benjamines Mêmes filles Cadettes Mêmes et cadets masculins Seniors filles Seniors garçons	Mercredi, 16 h à 17 h 30 Mercredi, 19 h 30 à 20 h Mercredi, 17 h à 18 h 30 Mercredi, 16 h 30 à 20 h Jeudi, 20 h à 22 h Jeudi, 20 h 30 à 22 h 30	Salle A.S.P.T.T. Salle A.S.P.T.T. Salle A.S.P.T.T. Gymnase C.E.S. Salle A.S.P.T.T. Salle A.S.P.T.T.	Seniors : 60 F	
	Handisport	M. Y. NEDELEC	37.01.87			Salle L.U.T.	Collation 35 F
	Stade Lannionnais	M. LE BLOCH M. COUFFRAND		Seniors masculins Benjamines Seniors féminines Cadettes Mêmes, benjamines, benjamines Ecole de basket	Mardi, 21 h à 22 h 30 Jeudi, 20 h 30 à 22 h Mercredi, 19 h à 20 h 30 Vendredi, 19 h 30 à 21 h Mardi, 17 h à 19 h Samedi, 14 h à 16 h	Salle L.U.T. Gymnase C.E.S. Gymnase C.E.S. Salle L.U.T.	
	BILLARD	A.S.P.T.T.	M. LE ROUX	38.30.80	Adultes	Tous les soirs	Salle A.S.P.T.T.
BOXE	Boxing-Club Lannionnais	LE BALCH		Boxe éducative Boxe amateur	Mercredi, 14 h 30 à 16 h Samedi, 14 h 30 à 16 h Mardi, 18 h 30 à 20 h Jeudi, 19 h 30 à 20 h Vendredi, 19 h 30 à 20 h	O.M.S. rue de Karnaala	Pas de collation

SPORT

Discipline	Club	Président et Responsables	N° de Tel.	Catégories	Jours et heures d'entraînement	Lieu	Conditions
NATATION	Ecole Municipale	O.M.S.	37 94 85	Jeunes	Mardi, 17 h à 18 h Mercredi, 10 h à 11 h Mercredi, 13 h à 14 h Jeudi, 17 h à 18 h	Piscine Municipale	100 F/an 10 leçons
	ASPTT	M. LE GALL	38 20 49	Toutes catégories Entraînement Perfectionnement	Mardi, 18 h à 19 h 15 Mercredi, 17 h à 18 h Mercredi, 19 h à 20 h Vendredi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 18 h à 19 h Vendredi, 18 h à 19 h	Piscine Municipale	Cotisation 75 F/an
	Club corps SAT	M. HUMBERT M. LE SCANF M. MER		Toutes catégories	Vendredi, 17 h à 18 h Jeudi, 20 h à 21 h 15 Jeudi, 20 h à 21 h 15	Piscine Municipale	
PECHE EN MER	ASPTT	M. DELPEY	38 25 17	Adultes	Sortes week-end		Cotisation 60 F/an
	ASPTT	M. AMICEL	38 21 28	Adultes	Tous les jours	Centre OCCAJ Trébeurden	135 Fran (PTT seulement)
PLANCHE A VOILE	LTT	M. LE SCANF		Libre service Initiation	Tous les jours Samedis après-midi	Trébeurden	Personnel LTT et famille
	CIT	M. RUVOEN	38 46 33	Toutes catégories	Réservation des planches à CIT	Centre OCCAJ Trébeurden	Personnel CIT et famille
PLONGEE SOUS-MARINE	DISSAC Côte de Granit	M. COATANTIC M. LEBOUT B.		Entraînement Ecole de plongée	Dimanche, 8 h à 9 h 30 Dimanche matin	Piscine Municipale Cale Poumarch	Cotisation 250 F + 50 F si prêt de matériel
	CD LTT - CIT	M. PINEL B. M. VINCENT	38 42 43 38 46 33	Entraînement Plongée en mer	Mardi, 19 h à 20 h 45	Piscine Municipale	Cotisation 100 F
	RUGBY	ASPTT	M. BESSON	38 29 12	Ecole (mixte - cadet) Adultes	Mercredi, 14 h 30 à 16 h Mercredi, 18 h à 20 h	Stade ASPTT Stade ASPTT
TENNIS	Tennis Club Lannionnais	M. BRELIVET J.P. M. GOULARD	37 46 58	Initiation adultes Initiation jeunes	Mardi, 18 h 30 à 20 h Samedi, 11 h à 12 h Mercredi, 17 h 30 à 19 h 30 Samedi, 17 h à 19 h	Salle St-Joseph Salle IUT Salle St-Joseph Salle IUT	Cotisation Adultes 100 F Jeunes 60 F
	ASPTT	M. HARDY D. M. BOURGEOIS	38 30 58 38 20 37	Initiation jeunes Initiation adultes Entraînement	Mercredi, 9 h à 12 h Mercredi, 13 h 30 à 17 h Lundi, 20 h à 22 h Mercredi, 20 h 30 à 22 h 30 Jeudi, 20 h 30 à 22 h 30 Vendredi, 20 h 30 à 22 h 30		Jeunes PTT 40 F/an Jeunes ext. 50 F/an Adultes PTT 60 F/an Adultes ext. 200 F/an
	CORPO			Chaque société possède une Section Tennis			
TENNIS de TABLE	Raquette Lannionnais	M. ALUFFRET Y. M. PHILIPPE	38 44 65	Entraînement toutes catégories	Mardi, 17 h 30 à 20 h 30 Mercredi, 14 h à 16 h 30 Vendredi, 20 h à 22 h Samedi, 14 h 30 à 16 h 30	O.M.S. rue de Kerma	Cotisation Jeunes - 13 ans : 15 F Autres : 24 F
	ASPTT	M. CLAUQUIN M. PRIGENT	38 20 57 38 30 74	Ecole jeune Entraînement adultes	Mercredi, 13 h 45 à 17 h Mardi, mercredi, jeudi,	Salle Tennis ASPTT de 19 h à 21 h	Jeunes 40 F/an Adultes 70 F/an
				Le tennis de table se pratique au niveau corporatif dans toutes les usines. Des entraînements ont lieu tous les soirs dans les salles de l'O.M.S.			
TIR A L'ARC	Archers du Tregor	M. G. LEROY	38 24 89	Toutes catégories Entraînement	Jeudi, 20 h à 22 h Vendredi, 20 h à 22 h Samedi après-midi	Salle Savidan Dernière salle IUT	Cotisation Adultes 60 F Jeunes 30 F
TIR ARME A FEU	Association de Tir Sportif du Tregor	M. AUBERT M. M. WAFTEL	23 32 06	A partir de cadet	Samedi, 9 h à 12 h Dimanche, 14 h à 17 h Dimanche, 9 h à 12 h	Carrière de M. Le Houssou Le Rusquet	Cotisation Adultes 100 F Jeunes 80 F
NAV. CROISIERE	ASPTT	M. SALIQU	38 26 41	Ecole Voile Sorties organisées pour adultes	Mercredi matin ou après-midi	Pierros-Guerec	Adultes PTT 100 F Adultes ext. 120 F - 18 ans 50 F
VOLLEY-BALL	ASPTT	M. LE BROZEC	38 54 53	Ecole jeune Cadets, Seniors masc. Seniors fem	Mercredi, 17 h 30 à 18 h 30 Mardi, 18 h à 21 h	Salle ASPTT Adultes 70 F/an	Jeunes 40 F/an
WATER-POLO	ASPTT	M. LE GALL M. LOGETTE	38 20 49 38 28 73	Entraînement	Samedi, 13 h 30 à 15 h	Piscine Municipale	Jeunes 60 F/an Adultes PTT 100 F/an Adultes ext. 120 F/an
YOGA	ASPTT	M. LE CLERIC	38 28 63	Tous Ages	Lundi, 17 h 45 à 20 h 30 Jeudi, 20 h à 21 h 30 Samedi, 9 h 30 à 11 h	Salle ASPTT	Cotisation 100 F/an

ASSOCIATIONS

L'A.C.E.V. une affaire qui marche bien

L'association ville-comités d'entreprise, après une gestation difficile, a pris en un an une importance grandissante et prouve ainsi, par sa vitalité, qu'elle répondait à un besoin, que ce soit le centre aéré d'été, ou celui des mercredis et petites vacances scolaires.

C'est ainsi que le centre d'été a fonctionné du 29 juin au 12 septembre dans les deux centres de Kerligonan et de Beg-Léguer, répondant à la demande de 153 familles du Grand Lannion et de 100 familles adhérentes aux comités d'entreprise.

● 450 enfants en juillet, 120 et 160 en août (1^{ère} et 2^e quinzaine).

● 110 à 120 en septembre, au total plus de 700 enfants accueillis et encadrés par 60 personnes directeurs, moniteurs, personnel de service.

Si nous avons connu quelques difficultés d'organisation au départ, difficultés somme toute normales, le bilan à été, au bout du compte, extrêmement positif que ce soit au plan de l'accueil, de l'encadrement, des activités offertes, de la restauration enfin.

Depuis la rentrée, et malgré le chômage technique de la L.T.T., c'est 130 enfants que nous accueillons régulièrement, tous les mercredis, à J. Merjod et Kerligonan.

NOS PROJETS :

Dans 11 mois, nous avons entrepris une 1^{ère} tranche de travaux à Kerligonan afin de rendre la ferme plus apte à accueillir des enfants toute l'année : chauffage, salle d'activités, de repos.

À Beg-Léguer, nous pensons que des sanitaires en dur et une grande salle d'activités et de restaurant sont devenus nécessaires. Nous avons donc confié le travail à M. Delvaux, architecte, pour un début de programmation en 1980.

Nous pensons aussi que des centres accueillant plus de 120 enfants ne sont pas conformes à l'intérêt de ceux-ci et qu'il nous faudra, dès l'an prochain, décentraliser Beg-Léguer et Kerligonan, en créant deux nouveaux lieux d'accueil qui restent encore à déterminer.

Enfin, nous pensons, maintenant que les centres aérés ont pris leur vitesse de croisière, que notre association doit prendre en compte une catégorie encore oubliée : les adolescents et leurs loisirs. C'est ce que ferons dans les mois à venir.

M. GUEGUEN
Président de l'A.C.E.V.



Les petits Lannionnais à la découverte de la montagne à Super-Lioran.

Le quotient familial

est égal au revenu net imposable divisé par le nombre de parts.

- Il y a une part par parent et par enfant ;
- Une personne seule (veuf ou veuve, divorcée, séparée) a droit à une part supplémentaire.
- Un ménage où les deux travaillent a aussi une part de plus.

Un rappel :
- Le prix d'une journée centre aéré revient à 35 F à l'A.C.E.V.

- Même les plus hauts revenus sont donc pris, en partie, en charge par l'A.C.E.V.
- Participation de l'Etat : 7 centimes par enfant ! Quel scandale !

Courrier

Madame Les Fontaines LANNION

LANNION, le 24 juillet 1979

Monsieur le Directeur Centre-aéré Ville de LANNION

Monsieur le Directeur, Je vous prie de m'excuser pour le retard apporté à vous prévenir de l'absence de mon fils Laurent...

Je tiens par cette lettre, à vous remercier pour les journées où j'ai passées parmi vous. Laurent s'est beaucoup plu, tout est bien managé, la nourriture formée ! Merci à tous pour votre dévouement, et avec le meilleur souvenir de Laurent. Aux prochaines vacances si vous l'acceptez.

A.C.E.V.

Adresse : Centre socio-culturel Jean Savidan ; secrétaire : Mme Penvern ; bureau ouvert de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Tarifs A.C.E.V.

Conforme à la politique sociale que nous menons, l'A.C.E.V. applique depuis juin dernier un tarif différent suivant un quotient familial qui tient compte à la fois des ressources et des charges familiales.

Quotient familial	Tarifs
O.F. inférieur à	10.000 F 12 F
de 10.000 à	15.000 F 14 F
de 15.000 à	20.000 F 16 F
de 20.000 à	25.000 F 18 F
de 25.000 à	30.000 F 20 F
de 30.000 à	35.000 F 22 F
de 35.000 à	40.000 F 24 F
au-delà de	40.000 F 26 F

Séjour

Nos enfants à SUPER LIORAN (CANTAL)

39 petits Lannionnais ont bénéficié cet été, d'un séjour dans le Cantal, au titre des échanges Lannion-association V.V.L., échanges qui nous ont permis d'accueillir des enfants de la région parisienne et de la banlieue de Lille, à Tournet, en juillet et août.

Les parents de ces enfants, réunis à la mairie le jeudi 11 octobre, se sont félicités de cette expérience et se sont prononcés pour son renouvellement.

Texte de Eric RUMIAC

Bivouac

Dimanche 8 juillet, nous sommes partis camper au col du Perthus, pendant qu'un groupe préparait le feu, l'autre groupe est parti faire les courses.

Quand ils sont revenus, nous avons cuit des œufs sur la braise et des pommes de terre, et le dessert était une banane. Et nous avons dormi à la belle étoile, autour du feu, nous nous sommes couchés vers trois heures du matin et au petit-déjeuner nous avons bu du chocolat au lait, café ou du lait.

Nous sommes partis manger le midi près de la ville de Mandail et on s'est arrêté à l'entrée de la forêt pour manger le quatre heures. On s'est arrêté au pied du Mont Croix et nous sommes arrivés à neuf heures du soir. Nous avons pris notre douche, et une fois prise, nous nous sommes couchés.

CITROEN LANNION

vous propose dans la gamme des 3 à 5 CV
les nouvelles

**LN, LNA
et VISA Club, VISA Super.**

6, avenue de la Gare Tél. 37.04.11

M.A.P. OCCASION

- Enfin un terrain à la disposition de **TOUT VENDEUR de SON AUTO**
- Vente de particulier à particulier.
- **TOUT DEPOT AUTOMOBILE**

MARCHE AUTO PERROSIEN
4 voies, Saint-Quay-Perros Tél. 38.77.64

Entreprise PINTO

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 1.500.000 F.

BATIMENTS — TRAVAUX PUBLICS — GENIE CIVIL
COMPACTAGE PAR Pilonnage Intensif
FONDATIONS SPECIALES PAR MINI-PIEUX VIBRO-FONCES
GROSSE MENARD et CONTROLES

Qualification 132 et Fondations spéciales 1356 (a et b) et 1327-3

48, rue Jules Verne — Tél. (99) 99.11.26
35301 FOUGERES CEDEX

KERMAREC S.A.

HYGIENE/SECURITE

Spécialiste de la Protection Individuelle
Vêtements de travail, chaussures,
bottes, gants, lunettes, etc...

Leader des fournitures aux comités d'entreprises
Pulis marins - K-way - Jeana - Broyons - etc...

22, rue A. Troude 29200 BREST Tél. 90.25.35 - 80.48.78 Téléc. 940.359
Secteur d'activité : 22-29-56-35-44-49-85-72-53

Entreprise LE DÙ

22170 CHATELAUDREN - Tél. 74.10.42

Tous vos problèmes électro-mécaniques et industriels
Stations de pompage :
Eau potable - Eau de mer - Eaux usées

Société Armor Etanchéité

Entreprise Générale d'Etanchéité
QUALIF. NATION. N° 333.1.3581.3382

Siège social :
3, rue de Robien
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 33.05.17

Direction :
MM. DAVY et LE COQ
Entrepreneurs de couverture

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

TOUTES ASSURANCES

M. Pierre PLUMER
12, rue Jeanne d'Arc Tél. 37.04.84
M. Jean-Louis DONTOT
5, place des Halles Tél. 37.96.47

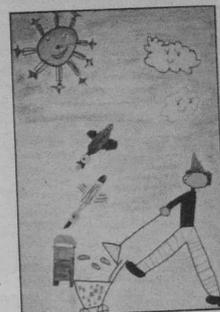
22300
LANNION

europcar

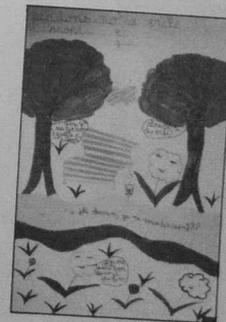
LOCATION DE VOITURES
et
VEHICULES UTILITAIRES

Tél. (16-96) 37.02.17 10, avenue du Général de Gaulle
22303 LANNION

LANNION VILLE PROPRE



Quelques dessins
montrant
l'intérêt des enfants
pour la propreté
de leur ville.



MUNICIPALITE

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

LORS DE SA REUNION DU 16 JUIN 1979 :

- ADOPTE le document du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui est actuellement soumis à la disposition de tous les citoyens qui voudront en prendre connaissance et soumis à l'enquête publique qui se déroule comme en matière d'utilité publique.

- CHOISI d'appeler le centre socio-culturel Centre Jean Savidan.

- ACCPETE le principe de la création d'un office culturel ou séjournent des représentants des associations, des particuliers intéressés et des conseillers municipaux.

LORS DE SA REUNION DU 23 JUILLET 1979 :

- DONNE un avis favorable aux conditions techniques d'implantation d'une grande surface commerciale au carrefour du C.N.E.T. sous réserve :

- De l'avis des bases aériennes ;
- Que l'organisme promoteur prenne à sa charge tous les frais directs et indirects relatifs à cette implantation (assainissement, voirie, réseaux, frais administratifs, divers, etc.)

LORS DE SA REUNION DU 7 SEPTEMBRE 1979 :

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 1978.

- DECIDE le report du projet de voie de sortie vers Morlaix, compte tenu de la part importante de financement restant à la charge de la ville (2.000.000 F).

- S'EST PRONONCE à l'unanimité sur la nécessité de revoir l'organisation des logements de Lannion, dont la réalisation est du ressort du Bureau d'Aide Sociale, à savoir :

- Tendre à l'équilibre budgétaire des foyers Dagorn et Les Fontaines ;
- Fournir une aide aux personnes disposant d'un revenu insuffisant ;
- Réorganiser le foyer des Fontaines ;



Cour du centre socio-culturel

TRAVAUX

Travaux du second semestre 79

* VOIRIE

LOGUVY

Réalisation de la troisième tranche de la route de Kernevez ; L = 600 m, voie de 5,5 m.

SERVEL

Mise en chantier de la première tranche du V.C. 83 « Champ Blanc-Beg-Léguer » section Champ Blanc-Kerugat, soit 1.500 km, voie de 6,5 m de largeur.

Gravillonnage

A Beg-Léguer, quai de la Corderie, allée des Roses.

Revêtements chaussées

Vieille Côte de Ploubatru, rue des Acachés et partie basse, rue de Kerveho.

Revêtement trottoirs

Rue Jeanne d'Arc, rue Joseph Morand, avenue Général de Gaulle, rue neuve de Perros.

Création d'une voie piétonne rue des Chapeliers, comprenant, outre le revêtement, la réfection totale des réseaux égouts, eau potable, gaz et P.T.T.

Quai du Tribunal

Au renforcement des murs de quai, réalisé par le département, vendra s'adjointre l'aménagement d'une liaison piétonnière sur berge, entre le terrain Bollet et le Pont Sainte-Anne.

Réfection des murs de l'étang du Stanco avec emprise sur la propriété Kerambur pour dégager le calvaire et le bas des escaliers de Brélevenez.

Parking terrain Bollet

Un parking planté de 80 places permanentes et 172 places semi-permanentes va être aménagé ; cette opération comporte également la création de 16 allées de boules permanentes.

Parking route neuve de Perros

Un parking de 40 places environ va également être aménagé rue neuve de Perros, à proximité de l'abattoir.

* BATIMENT ET CONSTRUCTION

- Réalisation de la première tranche des ateliers municipaux de Nod-Huel (atelier de menuiserie)

- Construction d'un bloc sanitaire avec aubri place Ernest Laurent, à Brélevenez.

- Aménagement d'une première tranche du centre aéré d'hiver à la ferme de Kerligonan.

- Saint-Jean-du-Baly, sous la direction des Bâtiments de France : réfection de la toiture et des voûtes.

- L'orgue de Brélevenez est en cours de restauration ; cette opération devrait être achevée pour la fin février 1980.

- Chauffage piscine ; la chaufferie indépendante est réalisée.

- Réhabilitation de la fontaine et du lavoir Sainte-Marguerite à Buhulien.

* PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LES ECOLES

- Lycée Félix Le Dantec
La reprise des ossatures du bâtiment de la première tranche est en cours (bâtiments externat, externat technique, internat filles).

- Collège Charles Le Goffic
Réfection de l'étanchéité du bâtiment C.

- Woas Wenn

• Peintures extérieures
• Isolation thermique du hall

- Joseph Morand

• Peintures extérieures
• Aménagement d'une salle pour réunions pédagogiques.

- Servel

Mise à disposition de la ville d'une classe mobile du parc départemental affectée au groupe maternelle.

- Loguivy

Une classe du parc départemental est affectée à ce groupe scolaire. La ville de Lannion financera les travaux complémentaires (repos, sanitaires, chauffage, etc.) ; un terrain de 32 à 10 a a été acquis en vue de l'implantation de cette classe et d'un futur terrain de jeux.

- Saint-Roch

Réfection de la cour maternelle.

- Le Rusquet-primaire

Réalisation du chauffage central.

* EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Plateau scolaire de Buhulien

- Pas de tir à l'arc près de l'I.U.T.

- Construction d'un abri vestiaire au terrain de grands-jeux de l'I.U.T.

* EAU ET ASSAINISSEMENT

La principale réalisation du trimestre sera la liaison Buhulien-Road ar' Roch », soit 3.160 mètres linéaires.

* URBANISME

- Z.A. de Kerampichon

Les travaux de viabilité sont en cours d'achèvement ; six artisans ou entrepreneurs ont déjà acquis un terrain.

- ZAC de Kerligonan

Une première tranche du lotissement « les fermes de Kerligonan » est réalisée. Les renseignements de vente peuvent être demandés aux services techniques municipaux ou à la S.E.M.A.E.B. ou à tous les notaires de Lannion.

* ESPACES VERTS

- Finition du parking de l'hôpital.

- Aménagement de délaissés, rue de Buzulou, à Ker-Uhel, à Ar Santé.

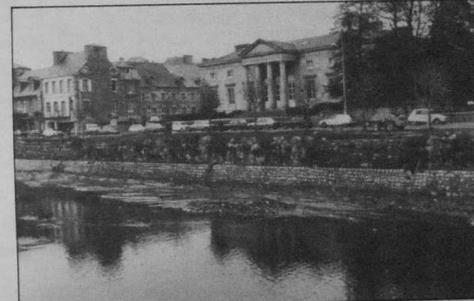
- Stade du Croas-Hent.

- Cour du centre Jean-Savidan.

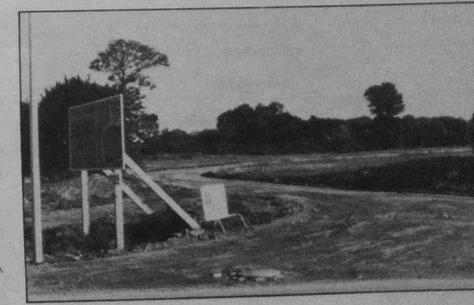
- Abords du gymnase de l'I.U.T.



Rue piétonne, rue des Chapeliers.



Allée du tribunal.



Z.A.C. de Kerampichon.

SACER

Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

Tous travaux de terrassements, canalisations, voiries, enrobés, sols industriels, abords de villas, tennis, terrains de sports, etc...

Agence de ST-BRIEUC:
Z.I. des Châtalets - 22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 94.02.31

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS

Charles KERAMBRUN

S.A. au Capital de 440.000 F.
Le Stanco
B.P. n° 232 - 22303 LANNION CEDEX
Tél. 37.44.75

RALLYE

HYPERMARCHÉ - route de Perros - LANNION

ouvert tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00
vendredi de 9 h 00 à 22 h 00

CAFETERIA OUVERTE TOUS LES JOURS
midi 11 h 30 à 14 h 00
soir 18 h 30 à 21 h 00
dimanche 11 h 30 à 14 h 00
Centre Auto - Parking gratuit

QUINCAILLERIE - ÉLECTRO-MÉNAGER - FAIENCE - MÉNAGE
CADEAUX - LISTES DE MARIAGE

Etablissements Corollou

Source de Font

VEDETTE
Libre
ROSIÈRES
De Dietrich

Pl. du Centre - 22300 LANNION Tél. (96) 37.44.73

ENTREPRISE

GOARNISSON

Travaux publics et privés
Terrassements, carrières
Béton armé et V.R.D.

Siège social : 29223 SAINT-THEGONNEC
Bureaux : route de Carhalix - MORLAIX
Tél. 88.09.72

SCREG BRETAGNE

Siège social :
5, rue Zénaïde Fleuriot
22301 SAINT-BRIEUC
CEDEX
Capital : 5.400.000 F

Tous travaux routiers
Revêtements spéciaux
Tennis Central Court
Liants hydrocarbonés

ROLLAND Frères

Route de Perros-Guirec
B.P. 341 LANNION
Tél. 38.52.52

Produits métallurgiques
Quincaillerie générale
Fournitures industrielles
Chauffage central
Sanitaire
Electro-ménager

PERMANENCES AU CENTRE SOCIO-CULTUREL Rue Jean SAVIDAN

1. C.G.T.	Délégué: M. Hervé Le Bars Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.64.35	Locaux en permanence
2. C.F.D.T.	Délégué: M. Charms Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 38.44.85	Locaux en permanence
3. C.I.O.	Directeur: M. Lambert Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.07.45 - 37.04.52	Lundi: toute la journée Mardi: après-midi Mercredi, jeudi, vendredi: toute la journée Samedi: matinée
4. ADE AUX MERES	Président: M. Padel Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.00.75	Tous les jours
5. G.A.M.E.X.	25, rue Jostan, Saint-Brieuc Tél. 33.23.82	2 matins par trimestre
6. P.A.C.T.	M. Jouan, délégué 5, place de la Liberté, Saint-Brieuc Tél. 81.27.33	3 ^e vendredi de chaque mois de 14 à 16 h.
7. D.A.S.S.	Mlle Dours, déléguée 6, rue de Karamont, Lannion Tél. 37.00.06	4 ^e vendredi de chaque mois de 18 à 19 h. Matière de travail: Séances sociales
8. U.N.A.F.A.M.	U.N.A.F.A.M. 8, rue de Marthon 79000 PARIS	Chaque vendredi de 2 à 4 h.
9. C.G.T. Employés communaux	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.66.80	Local en permanence
10. C.F.D.T. Employés Communaux	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	Local en permanence
11. A.N.A.C.R.	M. Coeslin André, responsable Résidence du Centre, 3, rue de la Poste, Lannion Tél. 37.94.00	Chaque mercredi, de 10 à 12 h.
12. C.S.F.	Délégation Crédit Social des Fonctionnaires 9, rue de Gouëdic, Saint-Brieuc Tél. 33.51.09	Chaque mercredi après-midi de 14 à 17 h.
13. Centre Culturel Breton	M. Jean-Luc Perrin, responsable Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	Salle 206, en permanence 1 h de danse chaque mercredi, de 18 à 19 h.
14. SECURITE SOCIALE: services - Retraite Vieillesse - Retraite Complémentaire	Caisse Régionale Assurance Maladie 21, rue Jules Verne, 35030 Rennes C.I.C.A.S. 1 ^{er} et 2 ^e place St-Michel, Saint-Brieuc Tél. 33.45.58	Tous les jeudis de 9 à 12 h. 1 ^{er} et 2 ^e jeudis, de 9 à 12 h.
15. IMPOTS	LANNION	Chaque vendredi, de 17 à 18 h.
16. CLUB PHILATELIQUE Association Philatélique Lannionnaise	Roger Leconteur, responsable 5, rue du Redon, 22500 Trebeurden Tél. 23.53.70	1 dimanche matin par mois de 10 à 12 h.
17. M.S.A.	Jean-Luc Le Guernec, responsable Cité St-Lionard, Bât. FC 22000 Guingamp	Chaque lundi, de 9 à 12 h.
18. M.S.A. Associations Sociales Agricoles	Mlle Henry, responsable Centre socio-culturel, Lannion Tél. 37.41.21	Bureaux en permanence
19. A.N.A.H. Habitat Rural	Comité d'Habitat Rural Départemental 1, rue Voltaire, Saint-Brieuc Tél. 61.48.73 (M. Goarn, responsable)	1 ^{er} jeudi du mois de 14 à 16 h.
20. C.N.R.O.	14, rue Rohan, Saint-Brieuc Tél. 33.75.95	1 ^{er} mardi du mois de 9 h 30 à 12 h.
21. C.I.A.L.	3 bis, rue du 71 ^e R.I., Saint-Brieuc Tél. 33.06.13	2 ^e et 4 ^e mardi du mois de 9 à 12 h.
22. Fédération des Mûlières du Travail	4, rue de la Mare au Coq, Saint-Brieuc Tél. 33.21.85	4 ^e mardi du mois de 10 à 12 h.
23. Amies de l'air	Rennes	3 ^e mercredi du mois, de 14 à 17 h.
24. Via Libre	M. Jean Paranthoën, responsable Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	Local en permanence
25. Planning Familial	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	Local en permanence
26. A.C.E.V.	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.01.41	Bureau en permanence
27. Bibliothèque municipale	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan Tél. 37.66.06	tous les jours (sauf samedi), de 13 h 30 à 18 h, samedi, de 9 à 12 h.
28. Salle de conférences	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	
29. Salle d'expositions	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	
30. Prochainement Cron-Rouge Française	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	
31. Club cine-photo	Centre socio-culturel, rue Jean Savidan	

un bon choix :
une maison CMA en traditionnel

Garantie bancaire

maisons individuelles
cma

un climat de confiance permanent, des garanties sérieuses

Bon pour recevoir gratuitement et sans engagement notre documentation "MAISONS INDIVIDUELLES"

NOM _____
ADRESSE _____

CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR
8, P. 44 Route de Buzulac 22201 LANNION Tél. (98) 37.26.41

CREDIT LYONNAIS

UNE GRANDE BANQUE QUI VOUS SOUTIENT
25, rue Ernest Renan - Tél. 37.45.25

RENAULT LANNION
Concessionnaire
RENAULT-ALPINE-SAVIEM

marché national de l'OCCASION

nouvelle route de Guingamp - Tél. 37.00.23

LIBRAIRIE
PAPETERIE
PRESSE
LOTO

LE CRIQUET
M. Le Cozannet

Fournitures scolaires et de bureaux
Photocopie minute - Cadeaux

Rd. d'Armor
Centre Commercial
Kah-KOH
Tél. (98) 38.77.14
LANNION

QUÉMÈNER
SDCA
LANNION
Tél. 37.01.22

- FUEL
- LUBRIFIANTS
- ESSENCE - SUPER - GAZ-OIL
- ENTRETIEN CHAUFFAGE
- DEPANNAGES 7 JOURS SUR 7
- RAMONAGES

Division industrielle

- PRODUITS D'ENTRETIEN
- COLGATE PALMOLIVE
- PRODUITS ALIMENTAIRES
- CAFÉ
- BARBIER DAUPHIN
- D'AUBERI

29225 TREFLAOUENAN Tél. (98) 69.99.72

Mécanographie
ORGANISATION DE BUREAU

P. Petibon
LANNION

Machines à calculer (toutes marques)
Machines à écrire OLYMPIA
Meublier de bureau BRM
Caisse enregistratrice

35, rue Karampont
Tél. 37.03.39

Entreprise **barthelemy**

Département «Equipements sportifs»
16, rue de la Donelière - Z.I. Nord
35000 Rennes - Tél. (99) 59.22.55

Tennis GREEN SET
Pommes TRIZON et CELLYSTEM
Produits laitiers pour infanterie de montagne «Maitines»
Fournit STABILISE
Sécher de papier
Plats d'Aliments STABILISE - BURKOR - PLOVYLEX
Etude de prix et devis sans engagement

création-restauration-entretien
JARDINS

Entreprise LOC-MEUR

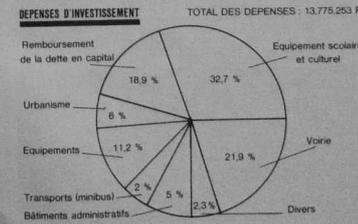
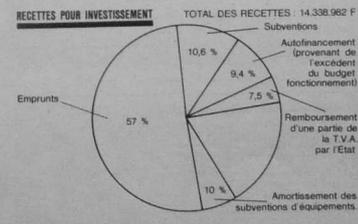
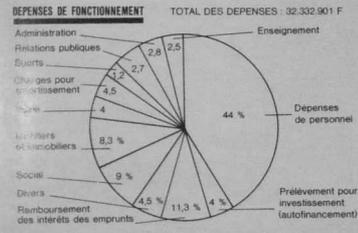
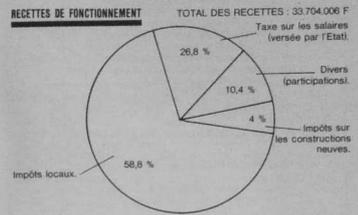
Spécialiste en plantes méditerranéennes acclimatées en Bretagne

Saint-Nicodème Lannion - Servel Tél. 38.76.91

COMPTE ADMINISTRATIF 1978

Alors que le budget constitue un acte de prévision et d'autorisation, le compte administratif se présente comme un document à caractère définitif qui fait apparaître les dépenses réellement effectuées dans l'année de même que les recettes réellement perçues.

Pour l'année 1978, les recettes et les dépenses des deux sections de fonctionnement et d'investissement du budget général peuvent se résumer par les dessins ci-dessous :



Principales réalisations en 1978

Voirie urbaine	1.250.900 F
Groupe scolaire Croas Hent	1.019.600 F
Participation Z.A.C.	746.331 F
Travaux pour entreprise Polydoss	683.170 F
Groupe scolaire Ar Santé	667.280 F
Acquisition terrain Sainte-Anne	561.000 F
Travaux Centre socio-culturel Jean Savidan	541.000 F
Travaux lycée - C.E.S.	483.000 F
Complexe sportif I.U.T.	358.262 F
Acquisition 3 minibus	339.000 F
Plateau sportif Croas Hent	332.440 F
Travaux piscine	179.200 F
Terrain école Servel	143.330 F

Situation financière et fiscale

Population :

Dettes au 31.12.1978
68 000 000 F soit + 13,6 % par rapport à 1977.

Impôts locaux
18 789 890 F soit + 24,85 % se répartissant de la façon suivante :

Patente	10.656.237 F	+ 10,1 %
Foncier bâti et non bâti	3.659.958 F	+ 37 %
Taxe d'habitation	4.473.695 F	+ 30 %

Les impôts locaux

La perception vient de lancer sur notre commune les feuilles jaunes des impôts dits « locaux ». Leur composition et leur montant appellent plusieurs remarques.

Des communes saignées à blanc

Les budgets des communes de France sont de plus en plus ébranlés de charges que leur impose un statut des collectivités locales ruineux et inadapté à notre époque. Tous les maires de notre pays protestent et réclament depuis de longues années la réforme de ce statut.

Un seul exemple : comme le demandent les municipalités de gauche, le seul remboursement de la TVA, augmenterait de façon importante la capacité financière de notre commune et pourrait conduire à un allègement de la pression fiscale locale.

L'Etat toujours maître de la valeur locative

Les impôts locaux sont calculés sur « la valeur locative cadastrale » définie par l'Etat, un calcul complexe et contestable sur lequel les municipalités n'ont aucun pouvoir.

C'est un système injuste car il ne tient pas compte des possibilités financières réelles de chacun. C'est aussi un système qui accroît la tutelle de l'administration et enlève tous pouvoirs aux élus.

Des besoins croissants

L'augmentation continue des besoins des communes oblige celles-ci à augmenter chaque année le produit global des impôts locaux.

Le compte administratif 1978 nous rappelle la forte augmentation + 24,85 % intervenue l'an dernier, la taxe d'habitation payée par les habitants augmentant même de 30 %.

Le budget primitif 1979 voté au début de cette année a permis de ralentir cette augmentation des impôts locaux à + 15,3 %. La répartition des impôts entre la taxe d'habitation et la patente est devenue en 1979 plus favorable pour les habitants, ce qui n'était pas le cas en 1978.

Ceci a permis de réduire sensiblement la contribution fiscale des habitants, certaines familles bénéficiant même en 1979 d'une diminution des impôts locaux, ou d'une très faible augmentation.

PARIS
LANNION

50%

de réduction aux
 jeunes, étudiants, 3^{ème} âge,
 conjoints sur les «VOLS 50»
 TAT

LA COMPAGNIE AERIEENNE
TAT
DES REGIONS

renseignements-réservations
 votre agence de voyages
 ou TAT: (47) 54.37.37

Vos ASSURANCES...
 C'est l'affaire d'un professionnel.

Paul Débordès

Toutes Assurances

10, avenue E. Renan
 LANNION
 Tél. 37.40.57

Le Grand
brico
 TOUT EST PLUS FACILE AVEC NOS CONSEILS

SAINT MARC - B.P. 218
 22383 LANNION
 Tél. 37.09.96

ets roger
grégoire

à votre disposition pour résoudre
 vos problèmes de
ELECTROMENAGER
CLIMATISATION
VENTILATION
CHAUFFAGE toutes énergies
PRODUCTION d'eau chaude
MATERIEL D'EQUIPEMENT
 grande cuisine, buanderie

Réseau d'installateurs agréés
 Rue Chapal - Z.I. SAINT-BRIEUC - Tél. 61.43.67
 Agence BREST - Rue Cap-Dreigne - Tél. 03.20.47

ENTREPRISE

BOURDIN & CHAUSSE

Siège social 44000 NANTES

**TRAVAUX PUBLICS
 ET PARTICULIERS**

TERRASSEMENTS
 TRAVAUX ROUTIERS
 VOIRIE URBAINE
 EGOUTS - ASSAINISSEMENT
 CANALISATIONS
 GAZ - EAU POTABLE
 TERRAINS DE SPORT
 MATERIAUX ENROBES
 TRAVAUX DE V.R.D.

AGENCE LOCALE :

Le Rusquet - LANNION
 B.P. 121 - Tél. 38.43.42

AGENCE DES CÔTES-DU-NORD :

Z.I. des Châtelets - PLOUFRAGAN
 B.P. 124 - SAINT-BRIEUC
 Tél. (96) 94.05.54

françois
audigou
 BOUCHERIE
 CHARCUTERIE
 VOLAILLES
 GIBIER

Détail - Demi-gros

Rue des Augustins
 LANNION
 Tél. 37.41.71

PNEUMATIQUES TOUTES MARQUES

TOURISME
POIDS LOURDS
TRACTEURS
GEMIE CIVIL
 Repchage
 Vulcanisation
 Cloutage

DESSERREY PNEUS

LANNION
 Route de Perros
 Tél. (96) 38.44.11

SAINT-BRIEUC LANNION LOUDEAC LAMBALLE CARNAK LANDIVISIAI GUINGAMP
 (96) 94.07.33 (96) 38.44.11 (96) 26.25.73 (96) 31.03.11 (96) 93.26.84 (96) 88.13.88 (96) 43.96.82

CADEAUX
 Spécialiste des Arts de la Table
 QUAI D'AIGILLON

OUTILLAGE et BRICOLAGE

Au 1^{er} étage : JOUETS
 RUE EMILE LE TAILLANDIER

CYCLES
 AVENUE DU TRIBUNAL



OFFICE MUNICIPAL DES PERSONNES AGÉES

A travers toutes les activités culturelles, sportives et autres, l'office des personnes âgées se donne pour objectif de susciter les rencontres, non seulement avec les personnes du 3^e âge, mais aussi entre les générations et de rendre la personne âgée autonome par sa participation et par son engagement.

Un groupe d'animation présidé par M. Gautier se réunit tous les deux mois. Il réfléchit sur la politique à suivre et décide des actions à mener en cherchant à les diversifier au maximum afin de répondre aux différents goûts des personnes âgées.

Deux animatrices animent principalement les différents foyers. Pour vous donner une idée, voici quelques activités : danse, cinéma, causerie avec une psychologue, voyages, brocage dont macramé, réalisation de bouquets avec l'aide d'une fleuriste, atelier de peinture sur soie, yoga, gymnastique, prise de tension artérielle tous les deux mois environ. Dans le cadre de

travaux portant sur la santé, l'histoire du Trégor, l'argent... Un stage d'anglais et de breton démarrent en novembre. Pour tous renseignements, téléphoner à Mme Fioch à l'Institut Universitaire de Technologie, tél. 38.43.34.

L'information se fait principalement par voie de presse et l'affichage dans les foyers. Une permanence de l'office existe tous les mardis, de 14 h à 16 h 30, au Centre Jean Savidan. Toute idée et suggestion y seront bien accueillies et dans la mesure du possible réalisées.

En même temps que l'opération « Portes Ouvertes » du foyer de Ker-Uhel, l'office organise « la visite d'amitié » qui consiste en des rencontres entre générations pour lutter contre l'isolement de la personne âgée. Vous, jeunes ou moins jeunes, qui désirez faire partie de ce réseau d'amitié, venez prendre contact dans les foyers Ker-Uhel, les Fontaines, Dagorn, ou à la permanence au Centre Jean Savidan, salle n° 207, le mardi, de 14 h à 16 h 30.



A l'inauguration du foyer Auguste Thos.



Mme Dagorn, présidente du Foyer qui porte le nom de son mari, présentait les lots de la tombola organisée à l'occasion de la journée «portes ouvertes».

Les colonnes du bulletin municipal sont ouvertes à toutes les associations locales qui souhaitent faire connaître leur existence et leurs activités à la population lannionnaise.



ORDURES

La décharge des Isles (Buhulien) est ouverte.

- le vendredi et
- le samedi toute la journée.

La municipalité rappelle à la population que le ramassage de la ferraille a lieu les jours suivants, aux endroits indiqués :

- 1^{er} Vendredi (de chaque mois) Côte de la Gare Loguivy
- 2^e Vendredi (de chaque mois) Rue de Saint-Malo Rue des Chapeliers Haut de la rue de Tréguier Saint-Nicolas
- 3^e Vendredi (de chaque mois) Reste de la ville Ker Uhel
- 4^e Vendredi (de chaque mois) Bourg de Serval Brélevenez Buhulien

Pour les secteurs de Serval, Brélevenez, Buhulien, Loguivy, les personnes désirant que le ramassage passe devant leur domicile devront prévenir les services techniques municipaux une semaine à l'avance.

Tout dépôt d'ordures sauvage sera pénalisé.

Des chèques
bien acceptés,
j'aimerais bien.

Un compte-chèques
à la Caisse d'Épargne Ecureuil,
j'aimerais bien.

Des chèques
sans mauvaise surprise,
j'aimerais bien.

La Caisse d'Épargne vous a écoutés et répond à vos attentes. Elle vous propose un compte-chèques avec carte de garantie et photo pour garantir chaque chèque d'un montant égal ou inférieur à 500 F. Cette carte est une véritable carte d'identité Caisse d'Épargne. Avec elle vous serez partout accueillis "en confiance".

Avec votre compte-chèques Ecureuil vous pouvez gérer vous-même votre budget personnel et familial, régler facilement vos factures, contrôler vos dépenses...

CAISSE D'EPARGNE 
Sachez vous en servir.

de **LANNION**
9, rue Cie Roger-Barbé
et dans ses succursales



CGEE ALSTHOM

Agence de LANNION

ELECTRICITE et CANALISATIONS

Réseaux et Postes MT-BT — Eclairage — PT
Installations Industrielles
Adduction d'eau et Assainissement

Zone Industrielle - B.P. 105 - 22303 LANNION - Tél. : 38.47.82

